

Renseignements personnels : En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 78 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Adresse			
CP		Ville	
Téléphone			
Email indispensable			
Etablissement principal			
Nom		Ville	

Je souhaite recevoir la revue du Spelc : ☐ Par courrier ☐ Par mail ☐ Les 2

Je consens à transmettre mes données personnelles au Spelc local qui s'engage à les utiliser conformément aux dispositions légales prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 (RGPD).

J'autorise le Spelc à (cochez les cases correspondantes) :

- ☐ m'adresser les publications éditées par le Spelc
☐ m'adresser des informations par voie électronique, y compris la revue nationale en pdf
☐ à transmettre mes données personnelles à un tiers au sein de la Fédération des Spelc (Fédération nationale et/ou syndicats locaux).

Montant cotisation : €

Banque :

Date : / ... / 20.....

Signature :

Envoyez votre BULLETIN d'ADHESION

☐ par mail
h.disaudpuel@spelc.fr

OU

☐ par voie postale
Hélène Disaud-Puel
1187 B Rte de St Nauphary
82000 Montauban

et votre REGLEMENT

☐ par virement unique au Spelc 82

IBAN FR76 1313 5000 8008 1036 5665 072

En précisant bien **vos** nom dans les références du virement

☐ par chèque à l'ordre du SPELC 82

Possibilité d'envoyer 3 chèques qui seront encaissés aux dates indiquées au dos du chèque

Bulletin d'adhésion
Année scolaire 2026-2027
TARN ET GARONNE



Le SPELC
épauler, représenter,
défendre **AUTREMENT**
dans l'enseignement
privé sous contrat

Services associés à votre adhésion

- Protection Juridique
- Assurance Habitation/Auto (MSC)
- Crédit Social des Fonctionnaires (CSF)
- Estimation du montant de votre retraite
- Pour les adhérents retraités
Bulletin mensuel d'information (ADJ)
Voyages organisés
- Newsletter hebdomadaire en activant votre abonnement sur le site du Spelc
- La revue de la fédération « L'Éducateur Spelc »



Du 3 au 10
décembre
2026

Enseignants : Donnez au SPELC le pouvoir d'agir en participant aux deux scrutins :

- Au national : CCMMEP
- Au local : CCMI (1er degré) ou CCMA (2nd degré)

Spécialiste de l'enseignement privé sous contrat, c'est grâce à vos votes que le SPELC restera le 1er syndicat de l'académie de Toulouse !

L'actualité du **SPELC**
académie de Toulouse
est sur Facebook





Salaire net mensuel après Prélèvement à la source	Montant de votre cotisation annuelle	Coût réel après déduction fiscale
Personnel OGEC non cadre	55 €	18,70 €
Lauréat concours	55 €	18,70 €
Congé parental/Disponibilité	55 €	18,70 €
Retraité (toutes catégories)	65 €	18,70 €
Cotisation couple retraité	100 €	34,00 €
Enseignants et personnels OGEC cadres		
Moins de 800 €	60 €	20,40 €
de 801 € à 1000 €	67 €	22,78 €
de 1001 € à 1200 €	75 €	25,50 €
de 1201 € à 1400 €	85 €	28,90 €
de 1401 € à 1600 €	95 €	32,30 €
de 1601 € à 1800 €	106 €	36,04 €
de 1801 € à 2000 €	116 €	39,44 €
de 2001 € à 2200 €	123 €	41,82 €
de 2201 € à 2400 €	128 €	43,52 €
de 2401 à 2600 €	133 €	45,22 €
de 2601 à 2800 €	138 €	46,92 €
Plus de 2800 €	143 €	48,62 €
Cotisation couple actif	149 €	50,66 €

Où va votre cotisation ?

49,70 € à la Fédération Nationale (incluant la protection juridique, l'abonnement à la revue SPELC) et le solde aux SPELC départemental et régional.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Présidente départementale

Hélène Disaud-Puel
06 89 94 87 29 / h.disaudpuel@spelc.fr

Vice-Président

Cyril Desquines
06 13 55 38 56 / cyrildesquines@wanadoo.fr

**Noms et Coordonnées des responsables
départementaux et régionaux
Sur www.spelc.fr**

Spelc
au cœur
de l'action

Bulletin d'adhésion à retourner

Année scolaire 2026-2027 - **SPELC 82**
TARN ET GARONNE

**Mme, M
Nom**

.....

Prénom

.....

Date d'entrée dans
l'enseignement catholique

.....

Année de naissance

.....

Adhérent en 2025-2026 ou ☐ nouvel adhérent

☐ du SPELC 82

☐ d'un autre département (N°.....)

Statut	☐ Retraité	☐ Retraite Progressive	
	☐ Salarié OGEC	☐ Strate 1 ☐ Strate 2 ☐ Strate 3 ☐ Strate 4	☐ CDD ☐ CDI Cochez si Cadre ☐
	☐ 1er degré	☐ Chef d'établissement ☐ Professeur des Ecoles ☐ MD (suppléant)	Type de contrat ☐ MD en CDD ☐ MD en CDI Niveau : ☐ Lauréat concours ☐ Contrat définitif Echelon : Indice : Cochez si : ☐ Hors Classe ☐ Classe Exceptionnelle
	☐ 2nd degré	☐ MD (suppléant) Echelle de rémunération : ☐ MA ☐ AE ☐ Certifié ☐ PLP ☐ PEPS ☐ Agrégé ☐ Bi-admissible	
	☐ Agricole ☐ Droit privé ☐ Droit public	Matière enseignée (2nd D) ou classe (1er D)	

☐ Temps complet

☐ Temps incomplet

☐ Temps partiel autorisé (TPA)

☐ Disponibilité

☐ Congé parental

☐ de droit (TPD)